Le ministre valide la vision sécuritaire de l'UFAP UNSa Justice

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 28 mai 2026

En déplacement ce matin sur le centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, le garde des Sceaux a annoncé l'installation de deux salles d'audience spécialement dédiées aux grands procès impliquant des membres du narcobanditisme, l'une au sein même de l'enceinte de l'établissement et la seconde destinée aux procès en appel qui pourrait être située sur « l'Île de la Cité » dans l'ancien palais de justice.

L'**UFAP UNSa Justice** prend acte de cette annonce concernant la sécurisation de la prise en charge des détenus les plus dangereux.

La construction à Fleury-Mérogis d'une salle d'audience dédiée aux grands procès, notamment pour juger l'affaire Amra et les dossiers majeurs du narcotrafic, valide point par point nos analyses et nos revendications.

L'**UFAP UNSa Justice** ne cesse d'alerter les pouvoirs publics et la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire sur le péril que représentent les extractions judiciaires pour les profils les plus à risques. Les escortes et les extractions constituent toujours un point de fragilité, exacerbé lorsque des individus disposent de soutiens logistiques extérieurs lourds et déterminés à favoriser une évasion.

Cette annonce s'inscrit pleinement dans le cadre du combat historique mené par l'**UFAP UNSa Justice** pour la création d'**É**tablissements **S**pécialisés et **A**daptés (ESA).

Limiter les extractions et sanctuariser l'espace judiciaire au sein ou à proximité immédiate des structures carcérales sont une réponse rationnelle face aux menaces criminelles.

Les ESA ont vocation à encadrer et prendre en charge dans des structures, et non dans de simples quartiers, les profils ultra violents, les profils présentant des troubles psychiatriques, le grand banditisme, le terrorisme, réseaux transnationaux et criminalité organisée. Le projet présenté ce matin va dans le bon sens : intégrer une salle d'audience et déplacer les magistrats pour limiter certaines extractions à risque.

L'**UFAP UNSa Justice** accueille favorablement ces annonces qui vont dans le sens de la protection des personnels et de leur sécurité.

L'UFAP UNSa Justice continuera de porter la voix du terrain avec force et pragmatisme pour que la sécurité ne soit jamais une variable d'ajustement.

Le Secrétaire Général,
Alexandre CABY